

Communiqué
Pour diffusion immédiate

Des pêcheurs en herbe à l'action !

Bassin Versant Saint-Maurice et la Fondation de la faune du Québec initient des jeunes à la pêche sportive

Shawinigan, 1 août 2017 – Bassin Versant Saint-Maurice (BVSM) accueillera, le 12 août prochain, au quai municipal de Grandes-Piles, plusieurs jeunes filles et garçons, âgés de 9 à 12 ans, pour une journée d'initiation à la pêche dans le cadre du programme *Pêche en herbe*. Initié par la Fondation de la faune du Québec pour favoriser la relève à la pêche, ce programme reçoit la collaboration du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), et le soutien financier de son principal partenaire, Canadian Tire.

Soulignons que l'activité offerte par BVSM a été sélectionnée parmi les projets offrant le meilleur encadrement et les meilleures activités de formation auprès des jeunes adeptes de la pêche. Avec l'autorisation du MFFP, chaque jeune recevra un certificat *Pêche en herbe* qui lui tiendra lieu de permis de pêche aux espèces autres que le saumon atlantique jusqu'à ce qu'il atteigne 18 ans. La Fondation de la faune remet également à chaque jeune une brochure éducative « *Moi je pêche avec ... Gulliver !* » et un ensemble de pêche pour débutant. Pour les jeunes de 9 à 12 ans qui désirent participer à cette activité, il est toujours possible de s'inscrire via le site Internet de BVSM (www.bvsm.ca).

C'est ainsi que la Fondation compte rejoindre cette année plus de 18 000 nouveaux adeptes, notamment par l'entremise des organismes locaux qui prennent en charge la journée de *Pêche en herbe*, qui inclut une formation sur la pêche, la sécurité, la réglementation ainsi que sur l'habitat et la biologie du poisson, suivie d'une activité de pêche supervisée. Depuis sa création en 1997, le programme *Pêche en herbe* a permis d'initier plus de 250 000 jeunes. « *C'est grâce à la qualité des activités présentées aux jeunes et à l'engagement d'organismes comme Bassin Versant Saint-Maurice que nous pouvons chaque année atteindre nos objectifs de recrutement de nouveaux adeptes de la pêche* », souligne M. André Martin, président-directeur général de la Fondation de la faune du Québec.

À propos de la Fondation de la faune du Québec

La Fondation de la faune du Québec a pour mission de promouvoir la conservation et la mise en valeur de la faune et de ses habitats. C'est grâce à la contribution de plus d'un million de chasseurs, pêcheurs et trappeurs du Québec, des milliers de donateurs et des nombreuses entreprises privées que la Fondation soutient depuis 1987 plus de 2 000 organismes partout au Québec, créant un véritable mouvement faunique.

À propos de Bassin Versant Saint-Maurice

Bassin Versant Saint-Maurice (BVSM) est un organisme mandaté par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

dont la mission est de coordonner la gestion intégrée de l'eau à l'échelle du bassin versant de la rivière Saint-Maurice. Pour ce faire, l'organisme a pour mandat de réaliser un Plan directeur de l'eau et de coordonner la mise en œuvre des actions prioritaires qui sont déterminées dans cet outil d'aide à la décision.

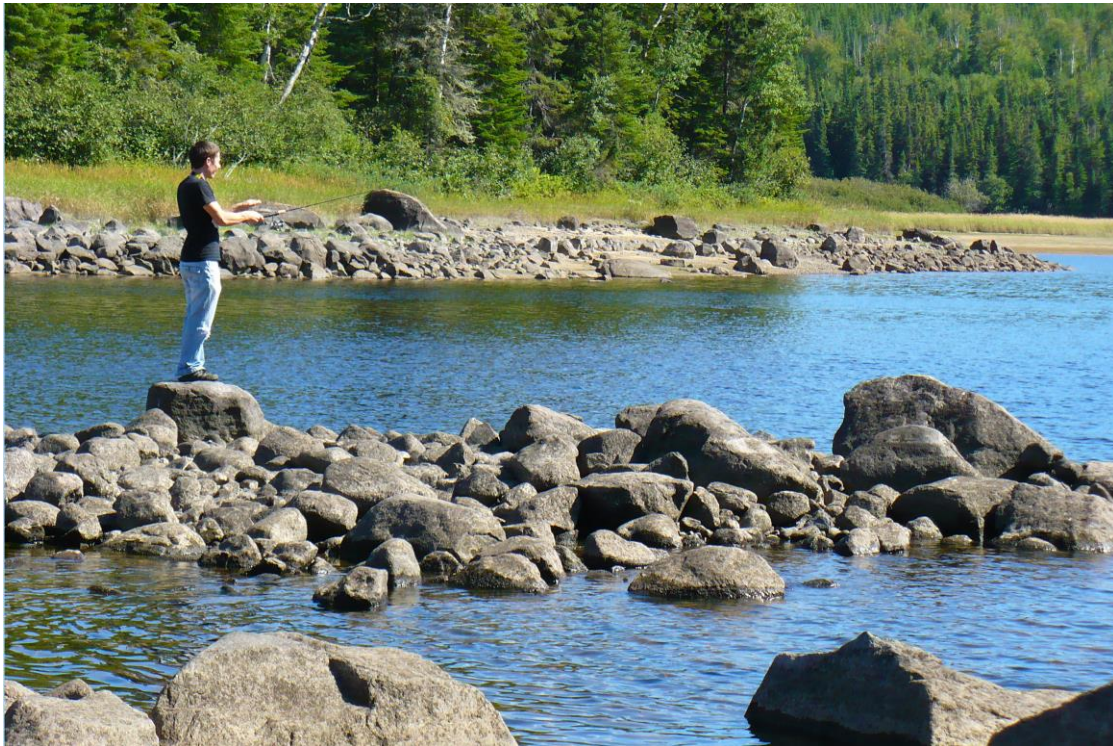
- 30 -

Source :

Laurianne Bonin
Coordonnatrice de projets | Communication et sensibilisation
Bassin Versant Saint-Maurice
819 731-0521 poste 4
laurianne@bvsm.ca

Renseignements :

Geneviève Lacroix
Coordonnatrice de projets et responsable du programme *Pêche en herbe*
Fondation de la faune du Québec
418 644-7926, poste 139
genevieve.lacroix@fondationdelafaune.qc.ca



Crédit photo : Michel Landry